

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'en tant qu'adhérent, vous bénéficiez :

- D'un réseau d'entraide et d'accompagnement :
 - Localement, des bénévoles sont présents dans plus de 120 délégations départementales ou régionales ainsi que dans 250 sites d'accueil en France.
 - Ils vous proposent un accès privilégié à :
 - o une écoute
 - o des conseils et un accompagnement dans l'organisation de la vie de votre proche souffrant de troubles psychiques
 - o des réunions d'information et de partage
 - o des groupes de parole
 - o des conférences et des manifestations sur les maladies psychiques
 - o des cafés rencontres, des repas, et autres rendez-vous conviviaux
 - Sur le plan national, vous bénéficiez également en tant qu'adhérent :
 - o d'orientations sociales et juridiques personnalisées
 - o d'entretiens/conseils avec un psychiatre
 - o d'un service d'écoute téléphonique, d'information et d'orientation assuré par des psychologues cliniciens ouvert du lundi au vendredi - Service écoute-famille : 01.42.63.03.03
- De formations afin de rompre votre isolement de proche aidant, de construire des savoir-faire et d'identifier des stratégies pour tenir dans la durée.
- D'informations récentes sur la santé mentale et les troubles psychiques : les évolutions en cours aux plans national et local dans le domaine de la psychiatrie, les services d'accompagnement, les innovations, la recherche... via :
 - o notre revue nationale "Un Autre Regard" (trimestrielle)
 - o la Lettre du Président (newsletter mensuelle envoyée par e-mail)
 - o des bulletins d'informations de votre Région ou de votre Département.

Cette adhésion vous permet aussi de soutenir la cause des personnes malades et de leur famille, en vous inscrivant dans une démarche éthique permanente, humaine, solidaire et militante. L'association a la volonté que les personnes malades psychiques et leurs proches soient mieux intégrés dans la société.

En adhérant, vous pouvez enfin influencer sur les grandes orientations de l'Unafam en participant et en votant à l'Assemblée Générale de l'association, ou en postulant au Conseil d'Administration – cf. appel à candidature ci-dessous.

Si vous avez des questions, nous vous encourageons à entrer en contact avec votre délégation ou le siège de l'Unafam.

En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Nous espérons pouvoir compter une nouvelle fois sur votre soutien et, dans cette attente, vous prions de croire, chère adhérente, cher adhérent, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe Charrier
Président

